



VERSION OFFICIELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE DE BOURGOGNE TENUE LE MARDI
04 OCTOBRE 2011 À 19 HEURES À LA SALLE DU PERSONNEL

Étaient présents :

Parents : Nadine Riendeau
Jacynthe Lecavalier
Anny Larivière
Ian Marcotte
Benoît Anctil
Genor Fortier

Personnel enseignant : Nathalie Roussel
Émilie Chevrier
Nathalie Théroux
France Lepage

Personnel du service de garde : Danielle Fortier
Personnel de soutien : Francine Meloche
Direction : Céline Chagnon

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Les présences sont prises, il est 19 heures 05. Les membres se présentent.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Céline Chagnon souhaite la bienvenue aux membres et nous fait la lecture de l'ordre du jour.

Inversion des articles 15 et 16

Ajout des articles 24.1 Aide aux devoirs

24.2 Écoles en forme et en santé



CE-11/12-01 Monsieur Ian Marcotte propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2011**

CE-11/12-02 Madame Jacynthe Lecavalier propose l'adoption du procès-verbal du 14 juin 2011 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

4. **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2011**

- . Gilets : les gilets pour nos activités sportives ont été reçus et madame Céline Chagnon nous en présente un exemplaire.
- . Madame Chagnon nous informe que notre photographe scolaire (Piximage) a bien pris deux prises différentes (demande des membres du conseil l'an dernier).

5. **ÉLECTION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT DU CE**

CE-11/12-03 Madame Jacynthe Lecavalier propose monsieur Ian Marcotte au poste de président du Conseil. Monsieur Ian Marcotte accepte.

Adopté à l'unanimité

6. **LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Céline Chagnon nous fait choisir entre deux listes, la complète et celle où seulement les noms et adresses de courriels apparaissent. Les membres choisissent la complète.

7. **PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y aucun public.

8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Chagnon nous remet les règles de régie interne et nous donne les points où les membres devraient porter attention (article 6.5 et 12.3). Nous reviendrons sur le sujet à la prochaine rencontre.

9. CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Céline Chagnon nous explique le fonctionnement du calendrier avec les différents comités et nous présente les dates des réunions du Conseil.

10. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Céline Chagnon nous lit la formule de dénonciation d'intérêts. Les membres qui auront besoin de remplir cette formule s'adresseront au secrétariat de l'école.

11. RENTRÉE SCOLAIRE

Un tour de table est fait auprès des membres. Le temps pour trouver leurs classes était trop long pour les élèves. Madame Chagnon nous informe que les parents d'élèves plus vieux ne sont pas tenus de rester. La parade des drapeaux a été appréciée.

L'activité de l'épluchette de blé d'inde a attiré beaucoup de parents bénévoles. Ce fût une belle activité.

En quatrième année, une classe a été ajoutée et tout le matériel était en place pour la rentrée des élèves.

12. SÉCURITÉ AU DÉBARCADÈRE ET DANS LA COUR D'ÉCOLE

Madame Chagnon nous explique le fonctionnement de la sécurité au débarcadère et dans la cour d'école. Elle informe les membres qu'après trois ans avec le même mode de fonctionnement, ça va bien depuis le début de l'année.

13. RÉCRÉ-ACTION

Une présentation de l'organisme Récré-action est faite auprès des membres. Cette compagnie fournit du personnel pour organiser des activités parascolaires intérieures et extérieures. Les activités sont intéressantes mais il y aurait conflit lors des journées pluvieuses ou froides et une problématique au niveau du manque de locaux.

Madame Céline Chagnon nous reviendra avec une offre de service à la prochaine rencontre.

Madame Jacynthe Lecavalier quitte, il est 20 heures 30.

14. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES

Madame Céline Chagnon nous fait la comparaison entre la liste des activités éducatives complémentaires de 2010-2011 et celle de 2011-2012.

CE-11/12-04 Il est proposé par madame Danielle Fortier que les membres optent pour les activités éducatives complémentaires incluant des parents accompagnateurs en 4^e et 6^e année.

Adopté à l'unanimité

15. BALLES SOUS LES CHAISES

L'achat de balles de tennis n'est pas un déboursé autorisé par la Loi sur l'instruction publique. Dans les classes où les parents ont dû déboursé des frais pour l'achat de balles, un retour sera fait sous forme d'achat de livres et de jeux. L'information sera remise aux parents concernés.

16. FRAIS DEMANDÉS AUX PARENTS

A) Principe d'encadrement des coûts
Un document est déposé. Nous y reviendrons plus tard.

B) Modalités de paiement

CE-11/12-05 Il est proposé par monsieur Benoit Anctil d'accepter les différentes dates d'envoi de factures aux parents. Ces dates sont les mêmes que l'an passé soit les 30 septembre 2011, 2 décembre 2011 et 3 février 2012 pour le service de surveillance des élèves le midi, aux alentours du 15 novembre 2011 pour les effets scolaires et au début de février 2012 pour les activités éducatives et complémentaires.

Adopté à l'unanimité

C) Autres frais demandés

CE-11/12-06 Il est proposé par madame Danielle Fortier d'accepter d'autres frais demandés aux parents durant l'année (ex. : achat de laine pour les 6^e années, de carton pour les 2^e années, d'aliments pour réaliser des recettes avec l'enseignante d'anglais). Il est précisé qu'aucun élève n'est pénalisé s'il n'apporte pas les articles demandés.

Adopté à l'unanimité

17. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Cette année notre campagne de financement est avec Chocolat Lamontagne. Une lettre informant les parents du but de notre campagne a été envoyée (finaliser notre parc-école, l'achat de camisoles sportives, achat de livres et de jeux dans les classes). La question des dons sera remise à la prochaine rencontre. Les parents aimeraient que la date entre le moment où ils reçoivent l'information et celle de la remise de leur commande soit un peu plus longue.

18. HALLOWEEN - LEUCAN

Cette année nos tirelires seront de LEUCAN.

19. POLITIQUE DE SAINTE ALIMENTATION

Un assouplissement peut être apporté à la politique de saine alimentation.

CE-11/12-07 Il est proposé par madame Anny Larivière que les membres acceptent l'assouplissement de la politique pour les fêtes suivantes : Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques et le souper de hot-dogs du service de garde.

Adopté à l'unanimité

20. PARC ÉCOLE

Madame Chagnon nous informe des travaux qui restent à faire. Un module a été enlevé, il n'était plus sécuritaire. Elle nous informe aussi des éléments de la phase II. Le comité se réunira.

21. SITE WEB

Notre site Web est opérationnel.

22. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Danielle Fortier a organisé un déjeuner la semaine dernière. L'activité s'est très bien déroulée. Le 30 octobre, le service de garde offrira aux gens de Chambly, pour la deuxième année, sa fameuse maison hantée. Des denrées non périssables seront amassées lors de cette occasion et elles seront remises à l'organisme « J'ai faim à tous les jours ».

23. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Lecavalier ayant quitté il n'y a pas de parole à la représentante du Comité de parents.

24. AUTRES SUJETS :

24.1 Aide aux devoirs

Un document sera remis à la prochaine réunion.

24.2 Écoles en forme et en santé

Nous recevons une allocation sur la base du nombre d'élèves du 3^e cycle. Présentement, du hockey cosom est mis en place. D'autres activités pourront se rajouter.

25. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée, il est 21 heures 55.

Ian Marcotte, président

Francine Meloche, secrétaire

Céline Chagnon, directrice